

Une nouvelle année décisive



L'année 2022 s'annonce d'ores et déjà particulièrement tendue sur le plan social.

La **suppression du droit de timbre sur les émissions de titres** constitue un nouvel allègement pour les grandes entreprises. Ce « cadeau » scandaleux impactera de plusieurs centaines de millions de francs les recettes de la Confédération. Cette suppression s'inscrit par ailleurs dans un démantèlement fiscal et global beaucoup plus large.

Ainsi, la **suppression de l'impôt anticipé sur les obligations** favorisera la criminalité fiscale, suisse et étrangère, au détriment des citoyen.ne.s honnêtes. Elle générera des pertes considérables pour la Confédération.

La **réforme de l'AVS**, qui prévoit un report de l'âge de la retraite pour les femmes, ouvre la porte à une hausse généralisée de l'âge de la retraite pour toutes et tous, bien au-delà des 65 ans actuels. Cette réforme vient s'ajouter au projet de **réduction des rentes LPP**.

L'**attaque contre le paquet de mesures en faveur des médias** fragilisera les médias locaux et régionaux. Sous un vernis d'indépendance journalistique, ces opposants travaillent en vérité pour les grands magnats des médias.

De son côté, le Parti Ouvrier et Populaire défendra, avec l'ensemble de la gauche,

son initiative déposée en 2017 « Pour une fiscalité plus équitable ». Durant cette dernière décennie, les millionnaires neuchâtelois ont vu leur nombre et leur fortune exploser. Parallèlement, une partie de la population et les collectivités publiques ont subi une précarisation sans précédent.

Enfin, une **politique environnementale engagée** n'est plus une option, c'est une nécessité. Si nous voulons laisser une terre viable à nos enfants, celle-ci doit être une priorité. Elle ne pourra se faire qu'avec une plus juste répartition des richesses.

Bref, les champs et possibilités de mobilisation seront bel et bien au rendez-vous. Occasion de fédérer les forces progressistes, cette nouvelle année s'annonce combative et décisive.

Belle année 2022 !